



République du Bénin
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES ÉNERGETIQUES
Projet de Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie
aux impacts des changements climatiques au Bénin
(PANA ENERGIE)
Projet N°00096410



PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2022

(Janvier 2022 – Décembre 2022)

*« Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts
des changements climatiques au Bénin »
(PANA Energie)*

Entre

Le Gouvernement de la République du Bénin

Et

Le Programme des Nations Unies pour le développement

Janvier 2022

Effet 1 UNDAF (2019-2023): D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et des catastrophes.

Produits escomptés du CPD (2019-2023) :

Produit 1.2. Les groupes marginalisés, en particulier les jeunes et les femmes en situation de sous-emploi, ont davantage les capacités techniques nécessaires pour accéder aux technologies agricoles adaptées aux changements climatiques et ainsi mieux gagner leur vie et améliorer leur productivité.

Produit 1.3. Solutions adoptées pour permettre aux populations rurales et urbaines d'accéder à des énergies durables, bon marché et propres.

Produit 1.4. Les institutions locales et nationales ont davantage les capacités techniques et financières nécessaires pour coordonner efficacement l'action environnementale, la protection de l'écosystème et la gestion des risques de catastrophe

Produits escomptés du projet:

Produit 1. Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques énergétiques, la gestion, les stratégies et outils de planification.

Produit 2. : Développer des pratiques de gestion durable de la terre et des forêts, afin de renforcer la résilience des zones de production de bois-énergie.

Produit 3. : Mettre en œuvre des actions destinées à réduire la vulnérabilité climatique des sources d'énergie du Bénin.

Partenaire de mise en œuvre: Direction Générale des Ressources Energétique (DGRE) du Ministère de l'Energie (ME).

Parties Responsables:

- Ministère de l'Energie (ME),
- Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCDVD),
- Ministère du Plan et du Développement (MPD),
- Ministère de l'Economie et des Finances (MEF),
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP),
- Secteur privé (CEB, SBEE, AISER, ONG Good Planet),
- Etc.

Brève Description du projet

Le projet de « Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques au Bénin », également appelé PANA Energie, répond à la seconde intervention prioritaire identifiée lors du PANA de 2008 au Bénin : « Réduire la vulnérabilité des populations aux conséquences des changements climatiques en leur offrant un meilleur accès à des sources d'énergie renouvelables et en protégeant les ressources forestières ».

En effet, le projet contribuera à réduire la vulnérabilité des communautés rurales et urbaines aux variabilités du climat à travers une production, un transport et une distribution énergétique résiliente sur son territoire.

La première intervention concerne l'**Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques énergétiques, la gestion et, les stratégies et outils de planification.**

Il s'agit de renforcer les capacités du pays afin de permettre aux parties prenantes impliquées d'intégrer les risques climatiques dans leurs prévisions énergétiques et de faire ainsi face aux risques climatiques, de sorte que les risques de pertes économiques liés au climat soient réduits.

Le but de la seconde intervention est de **développer des pratiques de gestion durable de la terre et des forêts, afin de renforcer la résilience des zones de production de bois-énergie.** Les problèmes liés aux changements climatiques et les mesures d'adaptation seront intégrés au secteur énergétique afin de mieux gérer les ressources liées au bois énergie et adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

La troisième intervention prendra en compte la **Production et Consommation d'Énergie – Transferts de technologie pour renforcer la résilience des modes de vie et des conditions d'existence des communautés vulnérables.** Il s'agit de mettre en œuvre des actions destinées à réduire la vulnérabilité climatique des sources d'énergie du Bénin. Elle se concentrera sur la protection des bassins versants, des zones forestières exploitées fournissant les populations en énergie, et des centres de production et de distribution d'électricité. Il s'agira d'évaluer la vulnérabilité de ces zones et de prendre des mesures impliquant toutes les parties concernées afin de protéger ces sources d'énergie. De plus, elle soutiendra le développement de sources de production d'énergie alternatives pour les communautés les plus vulnérables.

La principale Agence de réalisation est le Ministère de l'Énergie à travers la Direction Générale des Ressources Énergétiques (DGRE) en tant que structure de tutelle du projet. Le projet est géré selon les procédures NEX.

Pour la période janvier 2022 – décembre 2022, la contribution du GEF s'élève 451.000 US \$.

Période du Programme UNDAF:	2019 - 2023
Domaine Clé de Résultat (Plan Strat):	L'adaptation aux changements climatiques est promue
Atlas AwardID:	00090819
Atlas Project ID:	00096410
PIMS :	4979
Date de démarrage:	Octobre 2016_
Date de Fin :	Juillet 2022_
Date du CLEP	30 mars 2016
Délai de prolongation:	Mars 2023_
Arrangement de Gestion :	___NIM___

Budget global:	8,500,000 US \$
Dépenses totales au 26/11/2021 :	8,128,851.25 US \$
BUDGET PTA jan.22 – déc.22:	451,000 US \$
Ressources FEM allouées :	451,000 US \$
Régulière:(TRAC)	- US \$
Budget non financé :	
Contributions en nature :	
Gouvernement (ME) :	8.000.000 US \$
Gouvernement (MCVDD) :	8.000.000 US \$
ONG (Good Planet):	70.000 US \$
Secteur privé (CEB) :	15.000.000 US \$



Approuvé par (Gouvernement): **Monsieur Todéman Flinso ASSAN**

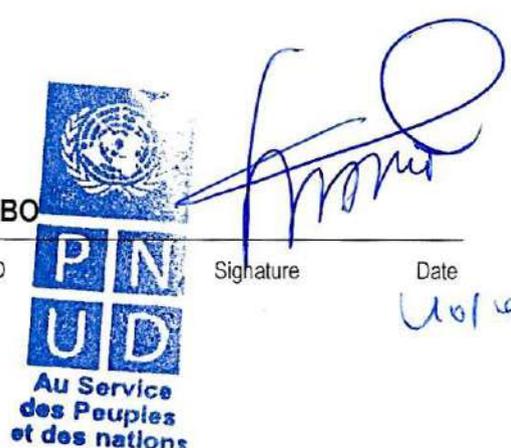
Directeur Général des Ressources Énergétiques (DGRE)
Directeur National du Projet (DNP)

[Handwritten Signature]
Signature

Date 26/03/2022

Approuvé par (PNUD): **Monsieur Jose Herman WABO**

Représentant Résident Adjoint du PNUD



[Handwritten Signature]
Signature

Date 26/03/2022

JCH

utilisant des technologies agricoles adaptées aux changements climatiques, ventilé par groupes cibles : a) femmes ; b) jeunes ; c) personnes handicapées

2. Degré de mise en place et d'efficacité d'un dispositif multisectoriel de gestion durable des terres

3. Superficie de forêts restaurées

4. Nombre d'infrastructures communautaires construites, par type (reboisement, digues, gabions, enrochements, etc.)

pour Natitingou, Fita-Agbado pour Bohicon, Zouzoukan et Abomey pour Cotonou et Porto-Novo) sont révisés afin d'incorporer les risques climatiques et des mesures d'adaptation appropriées									
Action 2.1.1.2: Développement d'une campagne de communication relative aux révisions du SDA		X	X	X	EGP/DGRE/DGEF C	14 000			
Sous-action 2.1.1.2.1: suivre le processus de signature des SDA actualisés et le paiement du solde pour la relecture des huit (08) SDA déjà validés par le comité technique d'approbation pour prise en compte des amendements.		X				14 000	71605/72311 / 74599	Travel / Fuel / Miscellaneous	
Résultat d'activités 2.1.3: Le SIEP sur les carburants domestiques et le SIEF sont mis à jours et visent à inclure la question des risques climatiques dans les options stratégiques afin d'être en capacité de gérer ces risques									
Action 2.1.3.2: Soutien à la publication des données et les opérations du SIEP et du SIEF.		X	X	X	EGP/DGRE/DGEF C/CENATEL	14 000			
Sous-Action 2.1.3.2.2: suivre la publication officielle des données sur le SIEP actualisé		X	X	X			75 705	Training and workshop	
Sous-Action 2.1.3.2.3: Solde actualisation guidées opérationnels généraux et spécifiques d'aménagements et de gestion des forêts et plantations à vocation bois-énergie.		X	X	X		14 000	75 705	Training and workshop	
Résultat d'activités 2.1.4: Les PAF de l'Ouémé central et des forêts communales de Fita Agbado (Dassa-Zoumé et Savalou), Zouzoukan (Cové et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi (Djidja), Bobe (Banté), Ouogui (Savè), Gbédé (Ouessè), Té-fougou (Djougou), Nonsinansson (Perere et N'Dali) et Dahendé (Natitingou et Toucoutouna) fournissant les villes et les centres urbains du Bénin en énergie-bois révisés pour y inclure les risques de sécheresse, de feux sauvages, et tant d'autres risques, ainsi des mesures d'adaptation.									
Action 2.1.4.2: Soutien à la mise en œuvre des PAF		X	X	X	EGP/DGRE/DGEF C	14 000			
Sous-action 2.1.4.2.4: suivre le processus de signature des PAF actualisés et conformes à l'arrêté Année 2017 N° 093/MCVDD/DC/SGM/DGEFC/SA 053SGG17 du 03 août 2017		X							
Sous-action 2.1.4.2.5: Solde 30% pour la relecture des 08 PAF déjà validé par le comité technique d'approbation pour la prise en compte des amendements		X	X	X		14 000	75 705	Training and workshop	

Handwritten initials and a signature.

Handwritten initials.

Produit 2.3: Amélioration de résilience climatique de l'offre de carburant à base de bois dans les zones identifiées par le nouveau SDA, à travers des activités de reforestation et de conservation des espaces forestières		20 000					
<p>Résultat d'activités 2.3.1: Des parcs communautaires de production de bois de chauffage résiliant face aux changements climatiques sont mis en place dans les zones les plus vulnérables désignées par le nouveau SDA, dans les forêts communales de Fita Agbado (Dassa-Zoumé et Savalou), Zouzoukan (Covè et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi (Djidja), Bobè (Bantè), Ouogui (Savè), Gbèdè (Ouèssè), Té-Foungou (Djoungou), Nonsinansson (Pèrèrè et N'Dali) et Dahendé (Natitingou et Toucouthouna)</p> <p>Action 2.3.1.2: Soutien à la mise en œuvre de la résilience des plantations communautaires dans les zones identifiées comme les plus vulnérables par le nouveau SDA et dans les forêts communales</p> <p>Sous-action 2.3.1.2.5: Mettre en œuvre avec les différentes parties prenantes les projets de contrats d'affermages des acquis phares du projet 'Plantations, réchauds améliorés à base de biocombustibles, Mini-centrales, etc.)</p>		10 000	X	X	X	X	EGP/DGE/DGEFC
<p>Résultat d'activités 2.3.2: Les zones d'approvisionnement de bois énergie (Zouzoukan pour Parakou, Té-Foungou pour Djougou, Dahendé pour Natitingou, Fita-Agbado pour Bohicon, Zouzoukan et Abomey pour Porto-Novo et Cotonou) sont protégées contre les feux de végétation – provoqués ou accentués par les changements climatiques – au travers du développement des protocoles de gestion des risques d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des feux de végétation liés aux changements climatiques et des méthodes de démonstration résilientes de lutte contre les feux</p> <p>Action 2.3.2.2: Développement des capacités des parties concernées (hommes/femmes) à utiliser les outils, techniques et mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en bois énergie/biocombustibles, contre les feux de végétation</p> <p>Sous-Action 2.3.2.2.2: Renforcer les capacités des parties concernées à utiliser les outils, techniques et mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en bois-énergie/biocombustibles</p>		10 000	X	X	X	X	EGP/DGRE/DGEFC
		5 000					
		5 000					
		5 000					
		5 000					Training and workshop
Composante 3: Production et Consommation d'Énergie – Transferts de technologie pour renforcer la résilience des modes de vie et des conditions d'existence des communautés vulnérables.		230 000					

7/11/2017

Indicateur CPD :	Produit 3.1: Protection des installations de production et de distribution d'électricité contre les catastrophes et autres risques climatiques.						30 000				
4. Nombre de réchauds et fours à pression améliorés distribués	Résultat d'activités 3.1.2: Développement des mesures de protection pour les réseaux de distribution (câbles) contre les vents et l'augmentation des températures						30 000				
5. Nombre de technologies améliorées de carbonisation répartis	Action 3.1.2.1: Réalisation de l'évaluation de la vulnérabilité des réseaux de distribution et des solutions stratégiques et techniques qu'il est possible de mettre en place.	X	X	X	X	EGP/DGRE/CEB/S BEE	30 000				
Références : 1. 3,4 2. (a) 4. 10%, (b) 1,14% 3. 0 4. 0 5. 0	Sous-Action 3.1.2.1.1: Réhabiliter le poste électrique de la CEB de Lokossa affecté par les variabilités climatiques : achever l'installation du transformateur intelligent de puissance 20MVA/63kV pour la protection du réseau de transport de l'énergie électrique contre les vents et l'augmentation des températures	X	X	X	X		10 000	72 100	Svc Contract_Co		
	Sous-Action 3.1.2.1.2 : Finaliser l'installation et la mise en service des vingt (25) paratonnerres et cinquante (50) parafoudres pour la protection des installations de production et de distribution d'électricité contre les catastrophes et autres risques climatiques.										
	Sous-Action 3.1.2.1.3: Finaliser l'installation et mettre en service un transformateur intelligent de distribution 800 KVA/20 kV avec serveur SCADA pour la protection des postes/stations électriques de la SBEE affectés par les variabilités climatiques (vents violents, augmentation des températures, etc.)	X	X	X	X		20 000	72 100	Svc Contract_Co		
Cibles : 1. 3,5%	Produit 3.2: Développement des sources de production énergétique alternatives pour les localités les plus vulnérables.						175 000				
	Résultat d'activités 3.2.2: Accompagnement à la prise de conscience et à la formation des hommes, des femmes et des enfants concernant l'énergie solaire.						20 000				

8 R 

2. (a) 4,15% & (b) 1,16%
 3. 2
 4. 33 fours et 45 réchauds améliorés
 5. 3

	Action 3.2.2.1: Renforcement du développement des capacités et de recherche afin de soutenir le développement des énergies nouvelles et renouvelables	X	X		EGP/DGRE/SBEE/ Secteur privé (AISER)/ Universités (FSA, EPAC)	20 000				
	Sous-Action 3.2.2.1.2: Organiser un atelier de renforcement de capacités suivi de visite de terrain sur la prise en compte de la résilience dans les énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque (AISER, EPAC, FSA, etc.)	x	x			20 000			75 705	Training and workshop
	Sous-Action 3.2.2.1.3: Solder le contrat d'extension des capacités des mini centrales à Toucountouna et Ouéssé	x	x			20 000			72 100	Service Contract
	Résultat d'activités 3.2.3: 10 000 réchauds améliorés et 1000 fours à pression seront donc distribués au travers d'un système de micro-financement de prêts de garantie pour les communautés rurales les plus vulnérables (Djidja, Zangnanado, Dassa-Zoumè, Savè, N'Dali Père, Toucountouna, Djougou et Bassila et des centres urbains de Cotonou, Porto Novo, Bohicon, Abomey, Parakou, Natitingou, Djougou, Malanville, Lokossa, Kandji)					145 000				
	Action 3.2.3.2: Développement de la capacité technique des artisans pour la propagation des fours à pressions et réchauds améliorés en fonction des coutumes, moyens/revenus et type de biomasse (résidus agricoles ou biocombustibles) disponible dans les communautés rurales et urbaines	x	x	x	EGP/DGRE	110 000				
	Sous-action 3.2.3.2.2: Appuyer les artisans identifiés à fabriquer des fours à pressions et réchauds améliorés pour une phase d'utilisation expérimentale dans certaines localités urbaines et rurales	x	x	x		10 000			71 300	Svc Contract_Ind
	Sous-action 3.2.3.2.3: Acquérir et mettre en service une unité autonome de biocombustible à usage multiple	x	x			100 000				
	Action 3.2.3.3: Accompagnement et soutien des artisans formés dans la mise en application de leur formation.	x	x	x	EGP/DGRE	20 000				
	Sous-action 3.2.3.3.1: Appuyer l'élaboration des plans d'affaires pour la promotion des réchauds améliorés, fours à pression adaptés en fonction	x	x	x		20 000			75 705	Training and workshop

9  

II. ARRANGEMENT DE GESTION

1. Modalités de financement

Le coût global de l'ensemble des activités du Projet pour la période janvier 2022 – décembre 2022 est estimé à **451,000 US \$**. L'estimation des besoins financiers a été effectuée sur la base des résultats attendus au niveau de chaque axe d'intervention et composante conformément au document du projet.

Les activités de mise en œuvre du PANA Énergie sont financées par les ressources du **Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)** gérées par le PNUD. Les financements complémentaires du projet sont, les ressources régulières du **PNUD**, les ressources du **Gouvernement à travers le Ministère de l'Énergie**, les **ressources de l'ONG Good Planet**, les **ressources de la CEB** et par des ressources d'autres partenaires qui souhaitent participer à sa mise en œuvre. Ces derniers pourront apporter leur contribution en utilisant la modalité de partage des coûts. Ce mécanisme flexible de financement va permettre aux PTF ainsi qu'aux autres acteurs (notamment le secteur privé, les institutions financières) désireux d'accompagner le Projet, d'apporter leur contribution d'une manière conforme à leurs règles et procédures.

2. Modalités de mise en œuvre

Le projet sera exécuté conformément aux procédures et modalités d'exécution nationale. Ces procédures devront, toutefois, s'adapter aux dispositions d'assurance qualité du PNUD.

Le Ministère de l'Énergie (ME) est le partenaire de réalisation du projet à travers la Direction Générale des Ressources Énergétiques (DGRE) qui assure la mise en œuvre du projet avec l'appui du PNUD.

La gestion des ressources du Projet est régie par le principe de mise à disposition d'avances de fonds sur une base trimestrielle pour les contrats et dépenses directement gérées par la DGRE sous la modalité d'Exécution Nationale (NEX).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PANA Énergie, le ministère en charge du secteur de l'énergie a mis à la disposition de l'équipe du projet un bâtiment fonctionnel devant abriter les locaux du projet. Pour renforcer sa capacité en vue de la mise en œuvre diligente des activités du projet, le Ministère de l'Énergie a fait la requête auprès du PNUD pour le recrutement et la mise à disposition d'un pool d'experts dédiés et des ressources humaines qualifiées.

2-1- Cadre de mise en œuvre

Sous réserve de la définition de la plateforme de gestion du projet (Activités 1.1.1 du plan de travail), les organes du projet se présentent comme suit :

2.1.1- le Comité de Pilotage du Programme Cadre ;

Le comité de pilotage du programme cadre est chargé de l'orientation stratégique des activités de tous les projets de l'unité environnement du PNUD.

2.1.2- le Comité Technique du Projet (CTP) :

Le projet reçoit des conseils de haut niveau et la surveillance d'un Comité Technique de Projet (CTP), présidé par le **Secrétaire Général du Ministère de l'Énergie (SGM)**. Il est composé de :

- **Ministère de l'Energie (ME)** représenté par : le Directeur de la Planification de l'Administration et des Finances (DPAF), le Directeur Général des Ressources Energétiques (DGRE), le Directeur des Energies Renouvelables et de la Maitrise d'Energie (DERMEEE), le Point Focal des Projets PANA Energie & Biomasse Electricité et le Directeur de la Programmation et de la Prospective (DPP)
- **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** représenté par : le Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive (DDCI) et le Coordonnateur National du Small Grants Programme (SGP)
- **Ministère d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MDGAC)** représenté par : l'Unité de Gestion et de Coordination du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UGC/UNDAF) ;
- **Ministère d'Etat chargé de l'Economie et des Finances (MEF)** représenté par : l'Unité de Gestion et de Coordination du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UGC/UNDAF) ;
- et le Directeur Général du Budget
- **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)** représenté par : le Directeur Général de l'Environnement et Climat, le Point Focal Opérationnel FEM (DPP) et le Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC) ;
- **Ministère des infrastructures et des Transports (MIT)** représenté par l'Agence Météo-Bénin ;
- **Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC)** représenté par le Directeur des Organisations Internationales (DOI) ;
- **Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL)** représenté par le Directeur des Collectivités Locales (DCL) ;
- **Autorité de Régulation de l'Electricité ;**
- **Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ;**
- **Association Inter-Professionnelle de Spécialistes des Energies Renouvelables (AISER) au Bénin ;**
- **Communauté Electrique du Bénin (CEB) ;**
- **Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) ;**
- **Personnes ressources** représentées par : un climatologue de l'Université de Parakou.

Le CTP peut recommander des décisions de gestion au Comité de pilotage.

2.1.3- L'Equipe de Gestion du Projet

L'Equipe de Gestion du Projet est composée d'une part du Personnel mis à la disposition du projet par le Ministère de l'Energie : un Directeur National du Projet (DNP) /Directeur Général des Ressources Energétiques (DGRE) et d'un Point Focal désigné par le Directeur Général des Ressources Energétiques, et d'autre part, d'un personnel recruté par le PNUD et mis à la disposition du Ministère pour servir dans le cadre du projet. Il s'agit : d'un Coordonnateur National du Projet (CNP) qui assure la mise en œuvre quotidienne des activités du projet et d'un Gestionnaire Administrative et Financière et de trois (3) Conducteurs de Véhicules Administratifs (CVA).

L'Equipe de Gestion du Projet est responsable de la gestion quotidienne du « PANA Energie » et de la conduite de l'ensemble des activités conformément aux orientations du Comité de Pilotage. Les modalités définies précédemment amènent à la clarification des rôles et responsabilités des membres de l'équipe de gestion du

projet dans un souci de simplification et d'harmonisation du fonctionnement du projet « PANA Energie », ceci en respectant les orientations générales données par le Comité de Pilotage.

- **Le Directeur National du Projet (DNP) / Directeur Général des Ressources Energétiques (DGRE):** Il est le premier responsable du projet au niveau du Ministère de l'Energie, et doit rendre compte de l'évolution de la mise en œuvre et des résultats enregistrés par le projet au Ministre.
- **Le Point Focal du Projet (PF) :** Il est le représentant direct du Directeur National du Projet. Il assure le suivi de la gestion quotidienne des activités du projet, rend compte au DNP et fait des propositions de mise en œuvre à la signature du DNP. Il gère au quotidien les dossiers administratifs et financiers du projet, assure la mise en relation avec le PNUD. Il est membre de l'Equipe de Gestion du Projet.
- **Le Coordonnateur National de Projet/Expert en Adaptation :** Il a pour missions principales, conformément à ses termes de références, la coordination du projet et l'appui conseil technique dans la mise en œuvre de la stratégie d'intervention du projet, et plus précisément dans ses composantes opérationnelles en adaptation aux changements climatiques. Il coordonne l'équipe de gestion du projet dans la mise en œuvre et veille sur la qualité des résultats produits et des présentations ainsi que les options de performance et d'efficience dans le suivi des indicateurs, les risques du projet, des leçons tirées de la mise en œuvre, la préparation des Rapports contractuels (internes et externes, PNUD, FEM, Gouvernement), la Communication et l'Information sur les activités du projet.
- **L'Expert en Energie Renouvelable (EER):** Sous la supervision du CNP, il assure spécifiquement entre autres, l'appui technique sur le volet Energie à la coordination du projet et devra informer sur les progrès, évènements, goulots d'étranglements et résultats du projet au Bénin de manière périodique. Il assure spécifiquement les produits techniques (rapports techniques, rapports d'activités (trimestriels, annuels, avancement) dans le cadre d'un mécanisme de S&E). De plus, il est chargé du contrôle de la qualité des travaux effectués par les prestataires et les partenaires. Aussi, il suivra les indicateurs de performance relatifs au volet énergie, analyser les dérives et proposer aux responsables d'unités et directeurs de sites les plans d'actions opérationnels à mettre en place.
- **La Gestionnaire Administrative et Financière (GAF):** Sous l'autorité directe du CNP, la Gestionnaire Administrative et Financière assure entre autres, la gestion financière, l'exécution et le suivi quotidien des dossiers administratifs et financiers du projet conformément à son cahier de charges.
- **Les Conducteurs de Véhicules Administratifs :** Sous la supervision directe de la GAF, ils conduisent l'équipe du projet lors de ses déplacements ; assurent entre autres, la distribution des courriers, la visite technique régulière des véhicules du projet, leur entretien leur sécurité et leur bon état. Le projet dispose de trois (03) Conducteurs de Véhicules Administratifs (CVA).

2.2. Arrangements d'audit

Le partenaire de mise en œuvre du projet en l'occurrence le Ministère de l'Energie doit soumettre tous les trimestres au Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Représentant Résident du PNUD au Bénin, le Formulaire d'Autorisation de financement et le Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

Le projet doit être audité au moins une fois dans son cycle de vie, mais peut être audité tous les ans selon qu'il sera reflété dans le plan d'audit annuel préparé avec le Bureau des Audits et Investigations du siège du PNUD, conformément aux directives et termes de références mises à disposition par ce dernier.

L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition.

L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie du cadre de responsabilité du PNUD. Il est donc placé sous la responsabilité directe du Bureau Pays du PNUD. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers.

2.3. Accords de propriété intellectuelle et d'utilisation du logo du PNUD par les projets.

2.3.1. Le Droit d'auteur

Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.

L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit : *«le PNUD reste propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par lui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD. Le PNUD reste propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournit au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement peut toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues».*

2.3.2. L'utilisation du logo

Le logo du PNUD doit être utilisé dans le respect des normes graphiques du PNUD et à des fins non commerciales. Avant impression de toute publication financée par le PNUD, il est recommandé de se référer au PNUD notamment au Chargé de Communication pour vérification du branding du PNUD.

Tout projet exécuté sur le terrain par le PNUD doit avoir pour seul logo le nouveau logo du PNUD. Si nécessaire, le nom du projet est indiqué en toutes lettres à côté du logo (pas en dessous). Il ne doit pas y avoir de logos séparés ou autonomes. Il n'y a pas d'exception à cette règle. Lorsque le projet est administré avec un partenaire, dont la participation doit être signalée par un élément visuel, le nouveau logo du PNUD doit être utilisé avec le logo du/des partenaire(s) seulement.

En cas de publication conjointe avec un ou plusieurs partenaires, tous les logos devraient figurer sur une seule ligne, en bas ou en haut de la première de couverture de la publication. Il faut veiller à assurer l'égalité visuelle de tous les logos, c'est-à-dire de ne pas faire ressortir un logo par rapport aux logos des institutions spécialisées ou organismes partenaires.

2.3.3. Le respect de l'avis de non-responsabilité.

Les publications du PNUD qui citent un auteur ou contiennent des opinions ou avis doivent contenir la déclaration suivante : «Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des Etats Membres». Le nom des auteurs ne devrait jamais apparaître sur la couverture d'une publication.

III. PLAN D'APPROVISIONNEMENT JANVIER 2022 – DECEMBRE 2022

PROCUREMENT PLAN DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (JANVIER 2022 – DÉCEMBRE 2022)

Programme Manager/Head of Unit : M. Todéman Flinso ASSAN, Directeur National du Projet

Project Focal Point : M. Clément Bill AKOUJEDENOUJJE

Project Manager/Operations Manager : M. TONI A. Marcel, Coordonnateur National du Projet

Name of project/Unit/Office : RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DU SECTEUR DE L'ENERGIE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU BENIN (PANA ENERGIE)

GOODS

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact person	Quantity	Expected unit cost USD	Total cost	ATLAS					Deliver y date	Comments	
							Award	Project	Activity	Fund	Donor			AC
I- Etudes et Renforcement de capacités des acteurs du secteur de l'énergie			CNP		70 000									
Elaborer la stratégie de sortie du Projet	96410	PM	Coordonnateur National du Projet	1	10 000	10 000	90819	96410	1	62160	10003	71300	déc-22	Organisation directe par le projet /Direction Nationale
Réaliser la capitalisation des acquis du Projet en mettant plus l'accent sur les innovations	96410	PM	Coordonnateur National du Projet	1	10 000	10 000	90819	96410	1	62160	10003	71300	déc-22	Organisation directe par le projet /Direction Nationale
Recruter deux (02) consultants (1 international et 1 national) pour aider à mettre en place le MSF PANA Energie afin de soutenir les investissements privés pour augmenter la résilience du secteur de l'énergie aux changements climatiques (en synergie avec le projet Biomasse Electricité)	96411	PM	Coordonnateur National du Projet	2	25 000	50 000	90819	96410	3	62160	10003	71300	déc-22	Requête de service du Projet à l'endroit du PNUD
Renforcer les capacités des bénéficiaires (hommes/femmes, agriculteurs, populations, Organisations de la Société Civile, jeunes, etc.) sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres dans les communes ciblées	96410	PM	Coordonnateur National du Projet	4	PM	PM	90819	96410	1	62160	10003	75705	déc-22	A organiser

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact person	Quantity	Expected unit cost USD	Total cost	ATLAS						Deliver y date	Comments
							Award	Project	Activity	Fund	Donor	AC		
Renforcer les capacités des parties concernées à utiliser les outils, techniques et mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en bois-énergie/biocombustibles	96410	PM	Coordonnateur National du Projet	2	PM	PM	90819	96410	1	62160	10003	75705	déc-22	A organiser
II- Equipements de protection contre les variabilités climatiques des infrastructures de production, transport et distribution d'électricité					100 000									
Acquérir et mettre en service une unité autonome de biocombustible à usage multiple	96410	Sites d'intervention du Projet	Coordonnateur National du Projet	1	100 000	100 000	90819	96410	3	62160	10003	72100	déc-22	Organisation directe par le projet /Direction Nationale
III- Outils de communication					25 000									
Edition et multiplication des rapports d'études thématiques	96410	Cotonou	Coordonnateur National du Projet	PM	PM	PM	90819	96410	4	62160	10003	74200	déc-22	Acquisition par le Projet via la Direction Nationale /Ministère de l'Energie
Contractualiser avec une agence de communication pour les actions de visibilité et de lisibilité des actions du projet	96410	Cotonou	Coordonnateur National du Projet	1	25 000	25 000	90819	96410	4	62160	10003	72400	déc-22	Acquisition par le Projet via la Direction Nationale /Ministère de l'Energie
IV - Fournitures de bureau & Consommable					5 000									
Encres pour imprimantes(A préciser selon caractéristiques de l'imprimante ou du matériel en usage)	96410	Cotonou	Coordonnateur National du Projet	1	5000	5 000	90819	96410	4	62160	10003	72500	déc-22	Acquisition par le Projet via la Direction Nationale /Ministère de l'Energie
V- IT & Electronics					2 500									
Achat de matériels et fournitures électriques de bureau	96410	Cotonou	Coordonnateur National du Projet	1	2 500	2 500	90819	96410	4	62160	10003	74200	déc-22	Acquisition par le Projet via la Direction Nationale /Ministère de l'Energie
VI- Consommables des matériels roulant					10 000									
Carburant	96410	Cotonou	Coordonnateur National du Projet	N/A	10 000	10 000	90819	96410	4	62160	10003	72311	déc-22	Acquisition par le Projet via la Direction Nationale /Ministère de l'Energie

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact person	Quantity	Expected cost USD	Total cost	ATLAS					Deliver y date	Comments	
							Award	Project	Activity	Fund	Donor			AC
VII- Ateliers, formations et voyages professionnels					15 000									
Atelier d'évaluation du PTA 2022 et d'appréciation du PTA 2023	96410	PM	Coordonnateur National du Projet	1	3 000	3 000	90819	96410	4	62160	10003	75705	Organisation directe par le projet /Direction Nationale	
Organisation des sessions du comité technique / revues	96410	PM	Coordonnateur National du Projet	3	4 000	12 000	90819	96410	4	62160	10003	75705	Organisation directe par le projet /Direction Nationale	
Renforcement de capacités de l'Equipe de Gestion du Projet (voyages d'études et formations)	96410	PM	Coordonnateur National du Projet	2	PM	PM	90819	96410	4	62160	10003	71600	Organisation directe par le projet /Direction Nationale	
Total Goods							227 500,00							

Type of competition

- LTA - Long Term Agreement
- OIC - Open International Competition
- LIC - Limited International Competition
- LC - Local or National Competition

Type of contract

- LS - Lump Sum Contract (Fixed Price)
- SSA - Special Service Agreement
- SC - Service Contract
- TB - Time Based Contract (Cost Reimbursement)

Type of procurement method

- RFQ - Request for Quotation (for Contracts > USD 2,500 and < USD 100,000)
- RFP - Request for Proposal. Used when inputs and/or outputs cannot be quantitatively and qualitatively expressed at the invitation stage. Used for Services and complex Goods
- ITB - Invitation to Bid (for Contracts above USD 100,000). Used for Goods. Can also be used for Works and Services which can be expressed quantitatively and qualitatively

IV. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet sera réalisé à travers les dispositions ci-après :

Au cours du cycle annuel

- Sur une base trimestrielle, une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité définies dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.
- Le journal des problèmes doit être activé dans le logiciel Atlas, et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD pour faciliter le suivi et la résolution des potentiels problèmes en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques est activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.
- En fonction des informations ci-dessus reportées dans le logiciel Atlas, le Rapport de Progrès du Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshot, sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses de chaque trimestre par le Policy and Management Support Unit (PMSU) à la revue du Comité Technique, en vue d'amendement nécessaire avant l'examen semestriel par le Comité de Pilotage du Programme Cadre.
- Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. Ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
- Un calendrier de suivi doit être activé dans le logiciel Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.

A la fin de l'année

- **Rapport Annuel du projet:** Un rapport annuel du projet doit être élaboré par l'Expert National faisant office de Coordonnateur du Projet en collaboration avec le Point Focal National du Projet et le PMSU, et partagé avec le Comité Technique de Gestion du Projet puis le Comité de Pilotage du Programme Cadre et le Comité d'Effet CPAP attaché au projet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.
- **Revue annuelle du Projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, une revue annuelle du projet est conduite dans le cadre de la revue du Programme Cadre, et ce, au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tient lieu de revue finale. Cette revue est sous la responsabilité du Comité de Pilotage du Programme Cadre et impliquera d'autres parties prenantes telles que la société civile, les Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans le domaine. Elle permet d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.

Contrôle Qualité des Résultats d'activités du Projet

Composante 1: Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques énergétiques, la gestion, les stratégies et outils de planification		
Produit 1.1	Les capacités du secteur de l'énergie sont renforcées afin d'intégrer le risque climatique dans la planification et de faire face aux risques	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Décembre 2022
Résultat d'activités 1.1.1: Une plateforme des parties prenantes afin de faciliter le dialogue entre les décideurs des différents secteurs liés à celui de l'énergie, et le processus décisionnaire concernant la compétition des sources d'énergie et les questions transversales de production, d'accès ou d'efficacité énergétique en relation avec les changements climatiques		
But	Ce résultat permet d'appuyer la création et le fonctionnement d'une plateforme, et son intégration comme groupe de travail technique au Comité National pour le Développement Durable (CNDD) et au Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC).	
Description	Il s'agit de mettre en place une plateforme des parties prenantes fonctionnelle et opérationnelle Pour ce faire, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> - évaluer le projet sensible à l'égalité homme-femme et au positionnement des acteurs au sein de la plateforme ; - sélectionner les critères relatifs à la nomination des membres de la plateforme ; - développer le plan de travail des membres de cette plateforme. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Existence de deux (02) mesures d'accès à l'énergie résilientes aux changements climatiques définies	- Observation de deux (02) mesures d'accès à l'énergie résilientes aux changements climatiques auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 25% des parties prenantes intègrent les approches d'accès résilientes aux changements climatiques	- Constatation des approches d'accès résilientes aux changements climatiques dans les documents de planification des membres de la plateforme auprès des parties prenantes (membres de la plate-forme et des autres acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie)	- Juillet 2022
- Disponibilité de la stratégie de sortie du projet	- Constatation du rapport d'étude sur la stratégie de sortie du projet	- Juillet 2022
- Disponibilité des rapports de renforcement des capacités des acteurs liés à celui de l'énergie	- Constatation des rapports de renforcement des capacités des acteurs liés à celui de l'énergie	- Juillet 2022
Résultat d'activités 1.1.2 : Développement d'un programme de formation pour 500 acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie. Les membres de ce programme de formation peuvent être membres de la plateforme des parties prenantes ou les membres de la Commission Nationale Multisectorielle sur les Carburants Domestiques.		
But	Ce résultat permet de renforcer les capacités des acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie et d'augmenter leurs connaissances concernant les corrélations entre énergie et changements climatiques aux fins d'intégration des risques climatiques/paramètres dans les principales politiques du secteur de l'énergie	
Description	Il s'agit de renforcer les capacités à travers l'amélioration continue des connaissances et savoir-faire des acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie	

	<p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer les capacités des 500 parties (d'ici 2020) issus des secteurs liés à celui de l'énergie, avec un quota annuel de 50 femmes et 50 hommes ; - accompagner et soutenir les participants à cette formation des secteurs liés à celui de l'énergie, leur fournir régulièrement des rapports de formation et un rapport de projet annuel ; - faire une liste des paramètres et indicateurs sur les risques liés aux changements climatiques pour le secteur de l'énergie, et définir des outils et méthodologies d'évaluation ainsi qu'une hiérarchisation des options d'adaptation, afin d'augmenter la résilience du secteur de l'énergie. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- 100 acteurs (100H/100F) formés chaque année	- Constatation du rapport de formation des acteurs dans le secteur de l'énergie, précisant le nombre de participants, leur profil et les modules de formation auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 02 types d'accompagnement (Appui matériels/ technique) mis à disposition des acteurs	- Observation de 100 packages mis à la disposition des participants (matériel/ technique) auprès des membres de la plate-forme et des autres acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie	- Juillet 2022
- 40% des membres de la plate-forme et des autres acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie formés	- Constatation des rapports de formation des acteurs (Hommes et femmes) appliquant l'expérience acquise, précisant le nombre de participants, leur profil et les modules de formation auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Existence de quatre (04) options d'adaptation hiérarchisées définies	- Constatation des options d'adaptation hiérarchisée augmentant la résilience du secteur de l'énergie auprès de l'EGP	- Juillet 2022
Composante 2: Développement des pratiques de gestion soutenable de la terre et des forêts, afin de renforcer la résilience des zones de production de bois-énergie.		
Produit 2.1	Stratégie d'offre énergétique, et plans d'intégration des changements climatiques et des mesures d'adaptation.	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Mars 2022
Résultat d'activités 2.1.1 : SDA pour les combustibles à base de bois pour les villes de Parakou, Malanville, Djougou, Natitingou, Bohicon, Abomey, Cotonou, Porto-Novo et Lokossa (en incluant la PAF des aires forestières de Nonsinansson pour Parakou, Té-Foungou pour Djougou, Dahendé pour Toucountouna, Fita-Agbado pour Bohicon, Zouzoukan et Abomey pour Cotonou et Porto-Novo) sont révisés afin d'incorporer les risques climatiques et des mesures d'adaptation appropriées		
But	Ce résultat permet d'évaluer les risques et les vulnérabilités des forêts communales identifiées comme zones de production de bois énergie, face aux phénomènes climatiques afin d'adopter une stratégie proactive de gestion de ces risques et de les intégrer dans de nouveaux SDA.	
Description	<p>Il s'agit de réviser les SDA pour les combustibles à base de bois pour les principales villes en incluant les PAF.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer une campagne de communication relative aux révisions du SDA ; - soutenir la mise en œuvre du SDA. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Une (01) campagne de sensibilisation organisée	- Constatation du rapport de campagne de sensibilisation des acteurs, précisant le nombre de participants (Hommes	Juillet 2022

	et Femmes) par zone d'intervention du projet concerné auprès de l'EGP	
- 100 acteurs (H/F) accompagnés dans la mise en œuvre des SDA révisés	- Observation du rapport de mise en œuvre des SDA révisés précisant le nombre d'acteurs (Hommes et Femmes) soutenus auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 08 SDA actualisés et conforme à l'arrêté Année 2017 N° 093/MCVDD/DC/SGM/DG EFC/SA 053SGG17 du 03 août 2017	- Constatation des 08 SDA actualisés et conforme à l'arrêté Année 2017 N° 093/MCVDD/DC/SGM/DG EFC/SA 053SGG17 du 03 août 2017	- Juillet 2022

Résultat d'activités 2.1.2 : Un Plan National pour la gestion optimale de la demande d'électricité dans un contexte de changements climatiques, de risques climatiques (température, débit des cours d'eau, évapotranspiration, pluie, ensoleillement, cyclones, inondations) et des mesures d'adaptation est mis en œuvre

But	Ce résultat permet de développer et de mettre en œuvre un Plan National pour la gestion optimale de la demande d'électricité dans un contexte de changements climatiques, de risques climatiques et des mesures d'adaptation	
Description	Il s'agit de rendre opérationnel le plan national de gestion optimale de la gestion de la demande d'électricité à travers l'offre et la demande. Pour ce faire, il convient de : - soutenir la mise en œuvre du Plan National pour une gestion optimisée ; - soutenir une campagne de communication de grande ampleur sur le Plan National de gestion optimisée.	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Un (01) atelier d'IEC organisé sur les mesures préconisées par le plan National	- Constatation d'un rapport atelier d'IEC précisant le nombre de participants sur les mesures (Electricité à base de solaire, utilisation des parafoudres et paratonnerres, etc.) préconisées par le Plan National pour une gestion optimale de la demande d'électricité dans un contexte de changements climatiques auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Une (01) campagne de communication de grande ampleur organisée	- Constatation du rapport de campagne de communication de grande ampleur, précisant le nombre de participants (Hommes et Femmes) auprès de l'EGP	- Juillet 2022

Résultat d'activités 2.1.3 : Le SIEP sur les carburants domestiques et le SIEF sont mis à jour et visent à inclure la question des risques climatiques dans les options stratégiques afin d'être en capacité de gérer ces risques.

But	La révision du SIEP et du SIEF permet à la Direction Générale des Ressources Energétiques (DGRE) et au Centre National de Télédétection et de Suivi Ecologique (CENATEL) d'intégrer respectivement les risques climatiques identifiés précédemment dans la surveillance, la prévision et la gestion du sous-secteur de la biomasse-énergie.	
Description	Il s'agit de mettre à jour le SIEP et le SIEF en prenant en compte les changements climatiques et de diffuser les données /opérations y afférentes. Pour ce faire, il convient de : - Finaliser la mise à jour du SIEP en y incorporant les aspects relatifs aux risques climatiques, aux options stratégiques permettant d'y répondre et aux besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables, tel d'établis par le SDA - soutenir la publication des données et les opérations du SIEP et du SIEF.	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Disponibilité du SIEP mis à jour	- Constat de l'existence du Système de gestion/plate-forme du SIEP mis à jour	- Juillet 2022

- Disponibilité d'un (01) rapport de publication des données du SIEP et du SIEF	- Constatation du Rapport sur la publication des données sur les combustibles domestiques, l'écologie et les forêts auprès de l'EGP/DGRE	- Juillet 2022
Résultat d'activités 2.1.4 : le PAF de l'Ouémé central et des forêts communales de Fita Agbado (Dassa et Savalou), Zounzoukan (Covè et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi (Djidja), Bobe (Bantè), Ouogui (Savè), Badé (Ouèssè), Té-Fougou (Djougou), Nonsinanson (Pèrèrè et N'Dali) et Dahendé (Natitingou et Toucoutouna) fournissant les villes et les centres urbains du Bénin en énergie-bois est révisé pour y inclure les risques de sécheresse, de feux sauvages, et tant d'autres risques, ainsi que des mesures d'adaptation.		
But	Ce résultat permet de promouvoir la résilience climatique et la soutenabilité écologique du bois-énergie	
Description	Il s'agit de procéder à une révision du PAF de l'Ouémé central et des forêts communales sélectionnées en prenant en compte les risques des changements climatiques et des mesures d'adaptation. Pour ce faire, il convient de : - soutenir la mise en œuvre du PAF ; - soutenir une campagne de communication de large ampleur relative au PAF.	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Une (01) campagne de sensibilisation organisée	- Constatation du rapport de campagne de sensibilisation des acteurs, précisant le nombre de participants (Hommes et Femmes) par zone d'intervention du projet auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 100 acteurs (H/F) accompagnés dans la mise en œuvre des PAF révisés	- Observation du rapport de mise en œuvre des PAF révisés précisant le nombre d'acteurs (Hommes et Femmes) soutenus auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 10 PAF actualisés et conformes à l'arrêté Année 2017 N° 093/MCVDD/DC/SGM/DGEFC/SA 053SGG17 du 03 août 2017	- 10 PAF actualisés et conformes à l'arrêté Année 2017 N° 093/MCVDD/DC/SGM/DGEFC/SA 053SGG17 du 03 août 2017	- Juillet 2022
Produit 2.2	Amélioration de la résilience climatique des bassins fluviaux de l'Ouémé, du Niger (Sota), et de la Volta (Pendjari) abritant les installations électriques de Yéripao (existante), des chutes de Sosso et de Kota, de Gbassè, Koutakroukrou, Wabou et Kouporiokou avec la mise en œuvre d'activités de restauration et de préservation des écosystèmes fluviaux.	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Décembre 2022
Résultat d'activités 2.2.1: les rives des bassins fluviaux de l'Ouémé, Sota, Pendjari, Zou, Mono (propre à abriter des installations hydrauliques) de Yéripao (existante), des chutes de Sosso et de Kota, de Gbassè, Koutakroukrou, Wabou et Kouporiokou, sont protégées contre l'érosion avec la reforestation de 10 000 hectares d'espèces herbacées polyvalentes ayant une grande tolérance aux sécheresses et aux inondations.		
But	Ce résultat permet de préserver la biodiversité avec des espèces herbacées polyvalentes ayant une grande tolérance aux sécheresses et aux inondations.	
Description	Il s'agit de protéger les rives des bassins fluviaux contre l'érosion avec la reforestation de 10 000 hectares d'espèces convenables pour l'élevage permettant le développement de l'apiculture et la culture des fruits afin d'augmenter la résilience aux changements	

	climatiques des modes de vie des communautés vivant dans ces régions. Pour ce faire, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> - développer et de mettre en œuvre un plan de reforestation de la berge des fleuves contre l'érosion ; - développer la capacité des parties concernées (hommes et femmes) en termes de résilience climatique des installations hydrauliques situées au niveau des fleuves ; - développer une campagne de communication en direction des parties concernées (hommes/femmes, population, Organisations de la Société Civile, jeunes, etc.). 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- 20 ha de berges des fleuves reforestés	- Constatation du rapport de reforestation spécifiant la superficie reforestée et précisant le nombre d'espèces herbacées polyvalentes et la proportion/rôle des acteurs (femmes, hommes et jeunes) impliqués dans le processus de reboisement auprès de l'EGP	- Juillet 2022 -
- 200 acteurs (100 femmes et 100 hommes) formés	- Observation des Rapports de formation précisant le nombre d'acteurs (Hommes/Femmes) formés, les thèmes de formation et leur profil auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Une (01) campagne de communication organisée en direction des parties concernées	- Constatation du rapport de campagne de communication en direction des parties concernées, précisant le nombre de participants hommes/femmes, population, Organisations de la Société Civile, jeunes, etc.) par zone de reforestation et leur profil auprès de l'EGP	- Juillet 2022

Résultat d'activités 2.2.2 : Construction des infrastructures communautaires à faible coût pour protéger les berges des fleuves (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) contre l'érosion.

But	Ce résultat permettra de réaliser les infrastructures communautaires à faible coût pour protéger les berges des fleuves (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) contre l'érosion.	
Description	Il s'agit de construire et d'assurer la maintenance des infrastructures communautaires contre l'érosion et de développer avec la participation des communautés locales un mécanisme de financement Pour ce faire, il convient de <ul style="list-style-type: none"> - construire des infrastructures communautaires pour la protection des berges fluviales ; - développer un programme d'information sur la prise de conscience et la communication des communautés concernant les bonnes pratiques de gestion des installations destinées à la protection des berges fluviales. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Existence de deux (02) infrastructures communautaires (reboisement, digues, gabions, enrochement, etc.)	- Observation des PV de réception des infrastructures communautaires (reboisement, digues, gabions, enrochement, etc.) relatives à la protection des berges fluviales (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Disponibilité d'un programme de prise de conscience, d'information et de communication	- Observation d'un (01) Programme de prise de conscience, d'information et de communication au profit des communautés sur les bonnes pratiques de gestion des installations/infrastructures validé auprès de l'EGP	Juillet 2022
- 50 bénéficiaires (Hommes/Femmes) formés sur les bonnes pratiques de gestion des	- Constatation du Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre de bénéficiaires (Hommes/Femmes) formés et leur profil sur les bonnes pratiques de gestion	- Juillet 2022

installations de protection des berges fluviales	des installations destinées à la protection des berges fluviales auprès de l'EGP	
Résultat d'activités 2.2.3 : Un programme de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres intégrant les risques climatiques mis en place dans les communautés de Djidja, Abomey, Zangnanado, Dassa, Savé, Pèrèrè, N'Dali, Toucountouna, Djougou, Bantè, Bassila, afin de lutter contre l'érosion des terres dans les bassins fluviaux de l'Ouémé, du Zou, du Sota, du Mono et du Niger.		
But	Ce résultat permet de soutenir la propagation de bonnes pratiques de gestion durable des terres avec la mise en place de programmes de formation afin de réduire l'intensité du phénomène d'érosion contribuant à la destruction et à l'envasement des rivières	
Description	Il s'agit de développer et d'appuyer la mise en œuvre d'un plan de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres intégrant les changements climatiques pour le renforcement des capacités des communautés sélectionnées. Pour ce faire, il convient de : - Finaliser un programme de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres et de lutte contre l'érosion en incorporant les aspects relatifs aux risques climatiques et aux besoins spécifiques des strates sociales les plus vulnérables ; - soutenir la mise en œuvre et la propagation de programmes de formation similaires.	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Disponibilité d'un programme de formation	- Constat de l'existence d'un (01) Programme de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres et de lutte contre l'érosion validé	- Juillet 2022
- 200 bénéficiaires (30% hommes/20%femmes, et jeunes) formés sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres	- Constatation du rapport de renforcement des capacités précisant le nombre de bénéficiaires (Hommes, Femmes et jeunes) formés sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres dans les communes ciblées et leur profil auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Une (01) campagne de diffusion/réplication de programmes de formation similaires	- Constatation du rapport de campagne de diffusion/réplication de programmes de formation similaires précisant le nombre de bénéficiaires et leur profil auprès de l'EGP.	- Juillet 2022
Résultat d'activités 2.2.4 : Soutien aux AGR résilientes et durables comme l'apiculture, l'horticulture, l'élevage, la production et la distribution de réchauds améliorés, au travers la mise en œuvre de cadre de développement (programmes de formation sur les bonnes pratiques commerciales et de gestion, soutien pour l'accès aux différents produits et composants, soutien pour l'accès à la micro-finance afin de débiter ce type d'activité).		
But	Ce résultat permet de doter les communautés les plus vulnérables des zones d'intervention du projet de sources alternatives et résilientes génératrices de revenus	
Description	Il s'agit de soutenir et d'accompagner les communautés dans la mise en œuvre des AGR résilientes et durables à travers des programmes de formations et de mettre en place un <i>business models</i> selon les spécificités des communautés Pour ce faire, il convient de : - former les développeurs (en maintenant la parité) aux AGR apiculteurs, gestionnaires des mini-centrales solaires, etc.) résilientes aux changements climatiques ; - accompagner avec un support technique et financier (accès au financement) l'application sur le terrain des éléments appris lors de la formation par les participants.	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- 200 (100 femmes et 100 hommes) développeurs	- Observation du rapport de formation précisant le nombre de développeurs d'AGR adaptés selon les spécificités des	- Juillet 2022

d'AGR adaptés selon les spécificités des communautés	communautés et les modules de formation auprès de l'EGP	
- Existence de quatre (04) différents business models adaptés selon les spécificités des communautés	- Constatation de quatre (04) différents business models adaptés selon les spécificités des communautés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 50 AGR développées par les promoteurs (50% de femmes, 30% des jeunes et 20% d'hommes) détenteurs de business models	- Constatation des rapports de mise en œuvre des AGR par les promoteurs validés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
Produit 2.3 :	Amélioration de résilience climatique de l'offre de carburant à base de bois dans les zones identifiées par la nouvelle SDA, à travers des activités de reforestation et de conservation des espaces forestiers.	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Décembre 2022

Résultat d'activités 2.3.1 : Des parcs communautaires de production de bois de chauffage résiliant face aux changements climatiques sont mis en place dans les zones les plus vulnérables désignées par le nouveau SDA, dans les forêts communales de Fita Agbado (Dassa et Savalou), Zounzoukan (Covè et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi (Djidja), Bobe (Bantè), Ouogui (Savè), Badé (Ouessè), Té-Foungou (Djoungou), Nonsinansson (Pèrèrè et N'Dali) et Dahendé (Natitingou et Toucoundouna)

But Ce résultat permet d'améliorer la résilience au climat des zones de production de bois énergie retenues par le SDA et à travers la reforestation et la conservation des zones forestières.

Description Il s'agit de mettre en place dans les zones les plus vulnérables désignées par le nouveau SDA/ forêts communales sélectionnées, des parcs communautaires de bois-énergie résilients et de développer la résilience des parties concernées
Pour ce faire, il convient de soutenir la mise en œuvre de la résilience de ces plantations communautaires dans les zones identifiées comme les plus vulnérables par le nouveau SDA et dans les forêts communales.

Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- 750 ha de plantations entretenues/élaguées/suivies	- Constatation des PV de réception des travaux d'entretiens, d'élagage et de la surveillance des plantations auprès de l'EGP	Juillet 2022
- Disponibilité des contrats d'affermage des acquis phares du projet	- Constatation des contrats d'affermage des acquis phares du projet (Plantations, réchauds améliorés, Mini-centrales, etc.) auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Disponibilité des Actes (matérialisation physique et juridique) des 400 ha par site de reboisement des domaines mis à la disposition du projet PANA Energie	- Constatation des Actes (matérialisation physique et juridique) des 400 ha par site de reboisement des domaines mis à la disposition du projet PANA Energie	Juillet 2022

Résultat d'activités 2.3.2 : Les zones d'approvisionnement de bois énergie (Zouzoukan pour Parakou, Té-Foungou pour Djoungou, Dahendé pour Toucoundouna, Fita-Agbado pour Dassa-Zoumé et Savalou, Bohicon, Zouzoukan et Abomey pour Porto-Novo et Cotonou) sont protégées contre les feux de végétation provoqués ou accentués par les

changements climatiques au travers du développement des protocoles de gestion des risques d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des feux sauvages liés aux changements climatiques et des méthodes de démonstration résilientes de lutte contre les feux

But	Ce résultat permet d'assurer la protection contre les feux de végétation provoqués/aggravés par les phénomènes climatiques de zones de production identifiées pour le bois-énergie.	
Description	Il s'agit de protéger les zones d'approvisionnement de bois-énergie contre les feux de végétation aux fins de développer les protocoles de gestion des risques et d'intégrer les méthodes de démonstration de défense résiliente. Pour ce faire, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> - développer les capacités des parties concernées (hommes/femmes) à utiliser les outils, techniques et mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base bois, contre les feux de brousse ; - soutenir la mise en place d'outils, de techniques et de mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- 100 bénéficiaires des parties concernées formés	- Constatation du rapport de formation précisant le nombre de parties concernées formés à utiliser les outils, techniques et mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en bois-énergie et leur profil auprès de l'EGP	Juillet 2022
- Disponibilité de quatre (04) plans de gestion de feux de végétation	- Observation de quatre (04) plans de gestion de feux de végétation signés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 15 sessions de démonstration organisées	- Constatation du rapport de sessions de démonstration sur l'utilisation des outils et techniques de protection des zones contre les feux de végétation précisant le nombre d'acteurs formés auprès de l'EGP	Juillet 2022

Résultat d'activité 2.3.3 : Soutien aux AGR alternatives utilisant les ressources forestières (apiculture, horticulture, élevage, production et maintenance de réchauds et de four à pression améliorés, etc.) dans les communautés de Djidja, Zangnanado, Dassa, Savè, Pèrèrè, N'Dali, Toucountouna, afin de renforcer la résilience des formations forestières fournissant en carburant à base de bois Cotonou, Porto-Novo, Lokossa, Abomey, Bohicon, Parakou et Malanville

But	Ce résultat permettra d'appuyer la promotion d'AGR alternatives (apiculture, horticulture, élevage), la production et la maintenance de réchauds et de fours à pression améliorés, la production durable de charbon de bois.	
Description	Il s'agit d'accompagner les communautés dans la mise en œuvre des AGR alternatives utilisant les ressources forestières afin de renforcer la résilience des formations forestières Pour ce faire, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la capacité des développeurs (hommes/femmes) d'AGR identifiés ; - accompagner et soutenir les développeurs (hommes et femmes) dans le développement d'AGR alternatives résilientes utilisant les ressources forestières. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- 100 (50 femmes/filles et 50 hommes/garçons) développeurs d'AGR formés	- Observation du rapport de formation précisant le nombre de développeurs d'AGR alternatives utilisant les ressources forestières et adaptés selon les spécificités des communautés et les modules de formation auprès de l'EGP	Juillet 2022

- Existence de quatre (04) différents business models adaptés selon les spécificités des communautés	- Constatation de quatre (04) différents business models adaptés selon les spécificités des communautés validés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 50 AGR développées par les promoteurs (50% de femmes/filles, et 50% des hommes/garçons d'hommes) détenteurs de business models	- Constatation des rapports de mise en œuvre des activités alternatives à l'exploitation des ressources forestières par les promoteurs validés auprès de l'EGP	Juillet 2022

Composante 3: Production et Consommation d'Énergie – Transferts de technologie pour renforcer la résilience des modes de vie et des conditions d'existence des communautés vulnérables.

Produit 3.1 :	Protection des installations de production et de distribution d'électricité contre les catastrophes et autres risques climatiques.	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Décembre 2022
----------------------	---	---

Résultat d'activités 3.1.1 : Mesures de protection pour les centrales thermiques de Cotonou (Akpakpa), Porto-Novo, Kandi, Natitingou, contre l'augmentation en intensité et en fréquence des sécheresses et autres risques climatiques et désastres naturels.

But	Ce résultat permet d'évaluer la vulnérabilité des installations électriques et d'appuyer les investissements portant sur la sécurisation des infrastructures	
Description	<p>Il s'agit de développer des mesures de protection pour les centrales thermiques de Cotonou (Akpakpa), Porto-Novo, Kandi, Natitingou contre les risques climatiques et désastres naturels</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir l'installation de paratonnerres et de bandes vertes autour des centrales thermiques contre l'accroissement de l'intensité et de la fréquence des sécheresses et autres risques climatiques ou désastres ; - développer les programmes de communication et d'information destinés à la prise de conscience des populations concernant les mesures destinées à protéger les centrales électriques. 	

Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Deux (02) mesures d'adaptation installées et suivies	- Observation du Rapport de mise en œuvre des mesures d'adaptation comprenant les standards appropriés (protection des berges, capacité d'acheminement, relocations vers les lieux les moins exposés, etc.) de protection des centrales thermiques précisant le nombre et les sites d'implantation auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Une (01) campagne d'IEC organisée sur les mesures d'adaptation de protection des centrales thermiques	- Constatation du Rapport de la campagne d'IEC sur les mesures d'adaptation de protection des centrales thermiques auprès de l'EGP	- Juillet 2022

Résultat d'activités : 3.1.2 : Développement des mesures de protection pour les réseaux de distribution (câbles), contre les vents et l'augmentation des températures

But	Ce résultat permet d'évaluer la vulnérabilité des réseaux de distribution et d'appuyer les investissements portant sur la sécurisation des infrastructures	
------------	--	--

Description	<p>Il s'agit de développer et de concevoir des mesures de protection pour les réseaux de distribution (câbles), contre les vents et l'augmentation des températures.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer les programmes de communication et d'information destinés à la prise de conscience des populations concernant les mesures destinées à protéger les réseaux, et publication de Rapports de Projets d'Exécution annuels. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de deux (02) systèmes de transformateurs intelligents dont un (01) transformateur intelligent de puissance 20MVA/63kV et ses accessoires au poste électrique de la CEB de Lokossa & un (01) transformateur intelligent de distribution 800 KVA/20 kV avec serveur SCADA pour la protection des postes/stations électriques de la SBEE affectés par les affectés par les variabilités climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Constatation du PV d'installation précisant le nombre de système de transformateurs intelligents pour la protection et la réhabilitation des réseaux de transport de l'énergie électrique contre les vents et l'augmentation des températures et le site d'implantation auprès de l'EGP 	<p>Juillet 2022</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'un serveur de centralisation des données sur sites 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation du serveur de centralisation des données sur sites (installation au siège du Projet) et du PV de réception auprès de l'EGP 	<ul style="list-style-type: none"> - Juillet 2022
<ul style="list-style-type: none"> - Une (01) campagne d'IEC organisée sur les mesures de protection des réseaux électriques 	<ul style="list-style-type: none"> - Constatation du Rapport de la campagne d'IEC sur les mesures de protection des réseaux électriques auprès de l'EGP 	<p>Juillet 2022</p>
Produit 3.2	Développement des sources de production énergétique alternatives pour les localités les plus vulnérables.	<p>Date de début: Janvier 2022</p> <p>Date de Fin: Décembre 2022</p>
<p>Résultat d'activités 3.2.1 : Elaboration d'étude de faisabilité pour le développement du secteur des énergies renouvelables (ex : installation de réseaux de petits panneaux solaires dans les villages, produisant l'énergie destinée à la cuisine et à l'éclairage).</p>		
But	<p>Ce résultat permettra de promouvoir la capacité de production du Bénin en énergies renouvelables et d'appuyer l'installation des infrastructures</p>	
Description	<p>Il s'agit de réaliser l'étude de faisabilité pour le développement du secteur de l'énergie aux fins de proposer un mécanisme de financement innovant et accessible aux populations vulnérables</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer des ménages hors-réseau qui ont obtenu un accès de base à une énergie renouvelable ; - étudier les contraintes des parties prenantes privées principales au développement d'une offre soutenable pour les ménages, avec des solutions en énergie solaire abordables et de qualité ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser l'étude de faisabilité concernant la mobilisation des fonds carbone pour la mise en place d'énergie renouvelable ; - évaluer la pertinence des cadre et politiques adoptées pour faciliter la pénétration des transferts de technologie hydraulique, solaire, et fondés sur l'utilisation de la biomasse. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Une (01) campagne de communication et d'information organisée	- Constatation du Rapport relatif à la campagne de communication et d'information sur les acquis de l'étude de faisabilité pour le développement du secteur des énergies renouvelables précisant le nombre de participants auprès de l'EGP	- Juillet 2022 -

Résultat d'activités 3.2.2: Accompagnement à la prise de conscience et à la formation des hommes, des femmes et des enfants concernant l'énergie solaire.

- But	Ce résultat permet de développer des sources de production d'énergie renouvelables (solaires, hydroélectricité, etc.) comme énergies alternatives pour les localités vulnérables.	
- Descriptif	<p>Il s'agit de d'accompagner la prise de conscience à la formation des hommes, des femmes et des jeunes sur l'énergie renouvelables prioritairement le solaire photovoltaïque comme mesure adaptation.</p> <p>Aussi, il s'agit de promouvoir les activités liées au réseau électrique afin de développer les compétences des personnes pertinentes sur le transfert de technologie vers les acteurs et bénéficiaires.</p> <p>Pour ce fait, il convient de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer le développement de capacité et de recherche afin de soutenir le développement des énergies nouvelles et renouvelables soutenir et conseiller la propagation des fours à pression et réchauds dans les communautés rurales ; - éduquer et communiquer sur l'amélioration des techniques (énergie solaire) à adopter afin de réduire la vulnérabilité du secteur de l'énergie aux conséquences des changements climatiques ; - développer la capacité des modules institutionnels à la montée en gamme – les techniciens doivent ainsi gagner et produire des savoir pour informer de façon adéquate les ménages et les servir correctement ; - fournir aux groupes visés des transferts de technologie concernant l'adaptation, notamment à travers la micro finance et les systèmes de prêts à garantie. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Disponibilité de la démarche de développement des capacités et de recherche	- Constatation de la démarche de développement des capacités et de recherche impliquant les groupes de formateurs et d'utilisateurs d'énergies renouvelables (AISER, EPAC, FSA, etc.) auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Existence de sept (07) mini centrales solaires fonctionnelles	- Observation des PV de réception de sept (07) mini centrales solaires fonctionnelles impliquant les groupes de formateurs et d'utilisateurs d'énergies renouvelables (AISER, EPAC, FSA, Prestataires privés, Fermiers, etc.) dans les communes d'intervention du projet auprès de l'EGP	Juillet 2022

- 100 groupes d'utilisateurs d'énergies renouvelables (Fermiers, jeunes défavorisés, groupe de populations riverains aux mini-centrales etc.) formés	- Constatation du rapport de formation précisant le nombre de groupes d'utilisateurs d'énergies renouvelables (Fermiers, jeunes défavorisés, groupe de populations riverains aux mini-centrales etc.) formés en maintenance et en gestion auprès de l'EGP.	Juillet 2022
- 25 formateurs (AISER, EPAC, FSA, etc.) formés	- Observation du rapport de formation précisant le nombre de formateurs (AISER, EPAC, FSA, etc.) formés sur l'amélioration des technologies d'énergie solaires à adopter auprès de l'EGP	Juillet 2022
- Une (01) campagne de communication et d'information de grande ampleur organisée	- Constatation du Rapport de campagne de communication et d'information de grande ampleur sur la mise en service des mini centrales solaires installées, les mesures d'adaptation dans le solaire, etc. précisant le nombre de participants auprès de l'EGP	Juillet 2022
- Un (01) atelier de vulgarisation des modules institutionnels organisé	- Observation du Rapport de vulgarisation des modules institutionnels élaborés par les formateurs (AISER, EPAC, FSA, etc.) au profit de la montée en gamme des techniciens et des groupes d'utilisateurs (Fermiers, jeunes défavorisés, groupe de populations riverains aux mini-centrales etc.) précisant le nombre de participants et leurs profil auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Un (01) atelier de partage organisé sur les transferts de technologie	- Constatation du Rapport de partage des mesures d'adaptation dans le solaire, l'utilisation de la micro finance et les systèmes de prêts à garantie au profit de toutes les parties prenantes précisant le nombre de participants et leur profil auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Opérationnalisation un plan de maintenance préventive des infrastructures énergétiques (lampadaires, mini-centrale)	- Constatation du Rapport d'opérationnalisation du plan de maintenance préventive des infrastructures énergétiques (lampadaires, mini-centrale) et auprès de l'EGP	- Juillet 2022

Résultat d'activités 3.2.3 : 10 000 réchauds améliorés et 1000 fours à pression seront donc distribués au travers d'un système de micro-financement, de prêts de garantie pour les communautés rurales les plus vulnérables (Djidja, Zagnanado, Dassa, Savè, N'Dali Pèrèrè, Toucountouna, Djougou et Bassila et des centres urbains de Cotonou, Porto Novo, Bohicon, Abomey, Parakou, Natitingou, Djougou, Malanville, Lokossa, Kandi)

But	Ce résultat permettra de renforcer les capacités techniques et matérielles en réchauds améliorés et fours à pression dans les communautés rurales d'approvisionnement en bois-énergie les plus vulnérables
Descriptif	Il s'agit de mettre en place un système de micro financement pour distribuer aux communautés rurales vulnérables des réchauds améliorés et des fours à pression afin de réduire la demande des ménages en bois-énergie et d'aider à la restauration de l'équilibre écologique de ces zones, tout en renforçant leur résilience climatique. Pour ce fait, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> - soutenir l'identification des artisans capables de fabriquer des fours à pression et des réchauds améliorés dans les communautés rurales les plus vulnérables ; - développer la capacité technique des artisans pour la propagation des fours à pressions et réchauds améliorés en fonction des coutumes, moyens/revenus et type

	<p>de biomasse (résidus agricoles ou biocombustibles) disponible dans les communautés rurales et urbaines;</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner et soutenir les artisans formés dans la mise en application de leur formation ; - soutenir et conseiller la propagation des fours à pression et réchauds dans les communautés rurales ; - développer les campagnes d'information de grande ampleur sur les avantages relatifs à l'utilisation des fours à pression et réchauds améliorés pour les communautés. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Disponibilité du répertoire des artisans potentiels capables de fabriquer des fours à pression et des réchauds améliorés	- Constatation du répertoire des artisans potentiels capables de fabriquer des fours à pression et des réchauds améliorés dans les communautés rurales et urbaines validé auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Deux (02) sessions de formation organisées sur la fabrication des réchauds améliorés et fours à pression, en intégrant les spécificités liées aux femmes	- Observation des rapports de sessions précisant le nombre d'artisans (H/F) formés sur la propagation des fours à pressions et réchauds améliorés en fonction des coutumes, moyens/revenus et type de biomasse (résidus agricoles ou biocombustibles) dans les communautés rurales et urbaines auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Existence de 1000 réchauds améliorés et 100 fours à pression adaptés fabriqués au sein des communautés vulnérables	- Constatation des plans d'affaires développés pour soutenir la fabrication des 1000 réchauds améliorés et 100 fours à pression adaptés en fonction des coutumes, moyens/revenus et type de biomasse (résidus agricoles ou biocombustibles) disponible dans les communautés rurales et urbaines et le nombre d'opérateurs appuyés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Une (01) campagne de communication et d'information de grande ampleur organisée	- Constatation du Rapport de campagne de communication et d'information de grande ampleur sur les avantages relatifs à l'utilisation des réchauds améliorés et fours à pression spécifiques et adaptés précisant le nombre de participants auprès de l'EGP	Juillet 2022

Résultat d'activités 3.2.4 : Trois (03) technologies de carbonisation améliorée seront répandues dans les communautés productrices de charbon de bois, avec la formation de 500 opérateurs spécialisés dans le charbon.

But	Ce résultat permet de vulgariser trois technologies de carbonisation améliorée (plus efficiente) et des fours à céramiques avec la formation des charbonniers pour leur accès aux fonds nécessaires aux investissements additionnels de financement pour la mise en place de ces nouvelles technologies.
Descriptif	<p>Il s'agit de renforcer les capacités des opérateurs du charbon et de les appuyer à la diffusion de nouvelles technologies de carbonisation et fours à céramique améliorés</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer les capacités des opérateurs de charbon des communautés de production de charbon de bois (hommes et femmes) concernant trois sortes d'amélioration (testées) sur les technologies de carbonisation ; - accompagner et soutenir les opérateurs de charbon en communauté de production de charbon de bois, les former concernant l'application des techniques apprises ; - soutenir, accompagner et conseiller la diffusion des trois types de technologies de carbonisation améliorée dans les communautés des opérateurs de charbon.

Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Disponibilité de trois (03) technologies de carbonisation améliorée et adaptées	- Constatation du mémo sur le choix des technologies de carbonisation améliorée et adaptées à chaque zone de production de charbon de bois validé auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- un (01) prototype par technologie de carbonisation résiliente choisie pour des tests de performances	- Observation des PV de réception de chacun des prototypes par technologie de carbonisation résiliente auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- 100 (hommes et femmes) opérateurs de charbon sur les technologies de carbonisation améliorée	- Constatation du rapport de formation précisant le nombre d'opérateurs de charbon (charbonniers, exploitants forestiers, commerçants de charbon de bois, etc.) en communauté de charbon de bois sur les nouvelles technologies de carbonisation améliorée adaptées et testée Sauprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Existence de trois (03) plans d'affaires pour la diffusion technologies de carbonisation améliorée	- Observation d'au moins trois (03) plans d'affaires dans la recherche de financement (MoU, etc.) pour la diffusion des trois types de technologies de carbonisation améliorée dans les communautés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
Produit 3.3	<i>Augmentation de la résilience du secteur de l'énergie aux changements climatiques au travers d'investissements plus conséquents en technologiques énergétiques vertes et en pratiques peu émettrice de carbone pour les déchets du secteur agro-forestiers ; ainsi que dans des mesures d'adaptation. (partenariats avec les projets relatifs à la biomasse)</i>	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Décembre 2022
Résultat d'activités 3.3.1 : Un MSF établi et capitalisé afin de soutenir les investissements privés en mesures d'adaptation afin d'augmenter la résilience du secteur de l'énergie aux changements climatiques. Le MSF est en cohérence avec la politique de micro-subventions du PNUD. Ce mécanisme devrait fournir des subventions pour les projets d'activités.		
But	Ce résultat permettra de mettre en place un mécanisme financier et d'appuyer les investissements privés en mesures d'adaptation afin d'augmenter la résilience du secteur de l'énergie aux changements climatiques	
Description	Il s'agit de s'approprier du manuel de fonctionnement et de mettre en place un mécanisme de soutien financier conformément aux "meilleures pratiques fiduciaires et protections environnementales et sociales pour le secteur international" Pour ce faire, il convient d'appuyer le MSF à base d'un manuel de fonctionnement comprenant les principes fiduciaires, l'ESS et les critères de couverture des risques, tels qu'ils sont évoqués dans les « meilleures pratiques fiduciaires et protections environnementales et sociales pour le secteur international privé concerné », publication du Fond Vert pour le Climat d'octobre 2014.	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Existence d'une (01) démarche d'opérationnalisation du MSF	- Constatation d'une démarche d'opérationnalisation du MSF afin de soutenir les investissements privés pour augmenter la résilience du secteur de l'énergie aux changements climatiques validé auprès de l'EGP	- Juillet 2022
Résultat d'activités 3.3.2 : MoU signé avec la Banque Centrale du Bénin (ou avec les banques commerciales sélectionnées sur la base de leurs enchères compétitives – doit être discuté durant la mission) mets en place les		

objectifs, mécanismes de financement et les règles d'administration concernant sa participation comme agent fiduciaire du MSF.

But	Ce résultat permet de concevoir un Protocole d'accord (MoU) et d'impliquer l'institution financière agréée pour cette mission et les parties responsables du projet (ME et PNUD) pour la mise en place et le fonctionnement des mécanismes de gestion des fonds.	
Description	Il s'agit de mettre en place un MoU en impliquant l'institution financière agréée pour cette mission tout en élaborant les documents contractuels consignés dans les protocoles d'accords entre les investisseurs en mesures d'adaptation et les parties responsables du projet (ME et PNUD) Pour ce faire, il convient de : signer le Protocole d'accord (MoU) avec l'institution financière agréée pour cette mission et les parties responsables du projet (ME et PNUD).	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Existence de MoU signé.	Constatation du MoU signé avec l'institution financière agréée et les parties responsables du projet (ME et PNUD) fixant le mécanisme de financement et les modalités de participation disponible auprès du PNUD/DGRE/EGP.	- Juillet 2022

Résultat d'activités 3.3.3 : Mesures financières et autres incitations sont fournies afin d'aider les développeurs et les producteurs d'énergie indépendants approuvés à se lancer

But	Ce résultat permet de mettre en place des systèmes de garanties pour inciter les producteurs d'énergies indépendants à investir dans le secteur des énergies renouvelables	
Description	Il s'agit de développer et de mettre au profit des développeurs et des producteurs d'énergie indépendants approuvés des mesures financières et autres incitations incitatives pour simplifier les procédures et les taxes y relatifs afin de les aider à se lancer Pour ce faire, il convient de fournir des incitations nécessaires par le Gouvernement afin d'aider les développeurs et les producteurs d'énergie indépendants approuvés à se lancer	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Existence de deux (02) mesures d'incitations financières adoptées	Constatation des mesures d'incitations (financières et autres) nécessaires adoptés afin d'aider les développeurs et les producteurs d'énergie indépendants auprès des parties responsables (Banques, Administrations douanières, Impôts, etc.) et du PNUD/DGRE/EGP.	- Juillet 2022

Composante 4 : Gestion et suivi du projet

Produit 4.1 :	Le projet est géré	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Décembre 2022
----------------------	---------------------------	---

Résultat d'activités 4.1.1 : Les activités du projet sont planifiées et mises en œuvre

But	Ce résultat permettra d'assurer une bonne coordination des activités mises en œuvre par le Projet pour l'atteinte des résultats	
Description	Il s'agit d'assurer une bonne gestion des activités du projet en associant l'ensemble des parties prenantes. Pour ce faire, il convient de : - planifier les activités du projet (PTA, PTT, PTM) ; - mettre en œuvre les activités du projet ; - contrôler la mise en œuvre du projet ;	

	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les capacités du personnel du projet ; - acquérir les équipements de bureau. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Disponibilité d'un (01) Plan de Travail Actualisé (janvier 2021 – juin 2022) et de 6 PTT validés	- Observation Plan de Travail Actualisé (janvier 2021 – juin 2022) et de 6 PTT validés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Disponibilité de six (06) rapports de progrès et de six (06) rapports financiers	- Constatation de six (06) rapports de progrès et de six (06) rapports financiers signés auprès de l'EGP/PNUD	- Juillet 2022
- Existence de deux (02) rapports PIR en ligne	- Constatation de deux (02) rapports PIR élaborés et transmis en ligne au donateur	- Juillet 2022
- 2 formations (internes et à l'international) suivies par les membres de l'EGP	- Constatation de Rapports des missions de formation déposés dans les délais requis auprès de l'EGP.	- Juillet 2022
- Disponibilité des équipements et matériels de bureau	- Observation des PV de réception auprès de l'EGP	- Juillet 2022
Produit 4.2 :	Une bonne communication est assurée	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Décembre 2022

Résultat d'activités 4.2.1 : Assurance d'une meilleure communication au niveau du projet

But	Ce résultat permettra de mettre en œuvre une stratégie de communication visant la promotion des meilleures pratiques développées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ; toutes chose donc qui concourt à la visibilité et à la lisibilité du projet.	
Description	<p>Il s'agit de développer des actions de communication et de conscientisation à l'endroit des membres de la plate-forme, des artisans, des producteurs d'énergies indépendants, des opérateurs de production de charbon de bois, et des populations vulnérables pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques adaptées dans le secteur de l'énergie.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre un plan de communication ; - assurer une bonne communication et une bonne diffusion de l'information au sein du projet et près de tous les acteurs impliqués ; - assurer la pérennité des actions et des acquis du projet. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Cinq (05) Actions de communication (brochures, kakémonos, Vidéos, etc.) spécifiques à chacune des trois (03) composantes du projet élaborées	- Constatation des Supports de communication adaptés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Une (01) visite de terrain organisée au profit des journalistes/photos	- Constatation du Rapport de mission sur les produits communicationnels (articles, émissions radios, reportage TV) diffusés auprès de l'EGP	- Juillet 2022
- Banque de données du projet mise à jour	- Constatation de la gestion de l'information sur les activités du projet en temps réel auprès de l'EGP	- Juillet 2022

Produit 4.3:	Le projet est suivi	Date de début: Janvier 2022 Date de Fin: Décembre 2022
---------------------	----------------------------	---

Résultat d'activités 4.3.1 : Les activités d'orientation et de suivi sont planifiées et mise en œuvre

But	Ce produit permettra d'assurer un suivi efficace par les différentes parties concernées des activités mises en œuvre par le Projet	
Descriptif	<p>Il s'agit d'assurer d'une part un suivi efficace du système de gestion du projet et d'autre part le suivi de la mise en œuvre des activités</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer le fonctionnement des organes de gestion du projet ; - organiser des missions de suivi des activités ; - réaliser les évaluations périodiques du projet ; - assurer la redevabilité de l'EGP en concertation continue avec le ME et le PNUD - suivre les activités techniques du projet ; - réaliser l'audit du projet. 	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
- Système de suivi-évaluation informatisé mis à jour	- Constatation de la mise à jour du tableau de bord des indicateurs et de l'actualisation du Plan de suivi Evaluation auprès de l'EGP	Juillet 2022
- Six (05) sessions du Comité Technique du projet organisées	- Constatation des Rapports des sessions du Comité Technique auprès de l'EGP	Juillet 2022
- Deux (02) sessions du Comité de Pilotage du projet organisées	- Constatation des Rapports des sessions du Comité Pilotage disponibles auprès de l'EGP/MCVDD/ME/PNUD	Juillet 2022
- Six (06) missions de suivi des activités réalisées	- Constatation des Rapports de mission de suivi élaborés et déposés dans les délais requis auprès de l'EGP	Juillet 2022
- Deux (02) Audits réalisés	- Constatation du Rapports d'audit disponible auprès de l'EGP/PNUD	Juillet 2022
- Réalisation de la capitalisation des acquis du projet en mettant plus l'action sur les innovations	- Constatation du Rapport de capitalisation des acquis du projet disponible auprès de l'EGP/PNUD	- Juillet 2022
- Réalisation de l'évaluation finale du projet	- Constatation du Rapport d'évaluation finale du projet disponible auprès de l'EGP/PNUD	Juillet 2022
- Organisation de l'atelier de clôture du projet	- Constatation du Rapport de l'atelier de clôture du projet disponible auprès de l'EGP/PNUD	Juillet 2022

V- Cadre Juridique

Ce document, le CPD et le Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD constituent le document de projet conformément à l'Accord Standard d'Assistance de Base.

Conformément donc à l'Accord Standard d'Assistance de Base, la sauvegarde et la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD sont sous la responsabilité du partenaire de mise en œuvre.

Ainsi, il doit:

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en fonction de la situation sécuritaire du pays,
- b) assumer tous les risques et devoirs relatifs à sa sécurité et à la mise en œuvre complète de son plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et suggérer des modifications au plan si nécessaire. Tout échec à maintenir ou à implémenter un plan approprié de sécurité comme requis ci-dessous, sera considéré comme un manquement à cet accord.

Le partenaire de mise en œuvre, consent à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun des fonds du PNUD reçus dans le cadre de ce projet ne soit utilisé pour soutenir des individus ou des entités associées au terrorisme, et que tout bénéficiaire de montant accordé dans le cadre de ce projet, n'apparaît pas dans la liste tenue par le Conseil de Sécurité, établie en sa résolution 1267 (1999). Ce texte doit faire partie de tout contrat ou accord signé avec des tiers dans le cadre de ce projet.

ANNEXE I-

CA 41-2



République du Bénin
MINISTRE DE L'ENERGIE
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES ENERGETIQUES
Projet de Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie
aux impacts des changements climatiques au Bénin
(PANA ENERGIE)
Projet N°00096410



Au service
des peuples
et des nations

Cotonou, le 25 / 02 / 2022

Le Coordonnateur National du Projet

REF/N° : 2022/ 0100 /CNP-PANA ENERGIE/GAF/SA

BORDEREAU DES PIECES

ADRESSEES

A

**Monsieur Le Représentant Résident du
Programme des Nations Unies pour le
développement**

Attention : Team Leader Unité DDCI

Cotonou

N° D'ORDE	NOMBRE DE PIECES	DESIGNATION	OBSERVATIONS
01	01	PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2022 DU PROJET PANA ENERGIE	Pour attribution

Le Coordonnateur National du projet



[Signature]
Marcel TONI